



Les actions de la SFD paramédical pour fédérer les IPAs



Agnès Desserprix
IETP LE CREUSOT
Pass-présidente SFD Paramédical

Gladys GUbranski
IPA Bichat
Vice-présidente SFD Paramédical

Société
francophone
f du diabète
Paramédical



Pratique Avancée

Contexte législatif : Loi Rist (2021 – renforcée en 2023)

Objectifs :

- Fluidifier les parcours de soins en renforçant l'autonomie de certains professionnels de santé
- Désengorger le système de soins en répartissant mieux les prises en charge
- Optimiser l'utilisation des compétences cliniques des professionnels déjà formés
- Promouvoir l'exercice coordonné et pluridisciplinaire dans les territoires

Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 (article 119) : introduit la notion d'**infirmier en pratique avancée (IPA)** dans le Code de la santé publique

Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 : encadre l'exercice, les domaines d'intervention, la formation (master) et les conditions de collaboration avec les médecins

Articles R.4301-1 à R.4301-11 du CSP : codifient les missions, les actes, les droits et les obligations des IPA

Mentions/ Domaine d'activité

- Pathologies chroniques stabilisées et prévention: diabète, BPCO, insuffisance cardiaque, HTA...
- Oncologie et hémato-oncologie
- Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
- Psychiatrie et santé mentale
- Urgences



Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Arrêté du 25 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique

NOR : TSSH2512327A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles et le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4301-1 et R. 4301-1 ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique ;

Vu l'avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 24 juillet 2024 ;

Vu l'avis de l'Académie nationale de médecine en date du 23 octobre 2024,



Domaine	Avant avril 2025
 Exercice	En établissement de santé ou en libéral (si inscrit à l'Ordre infirmier)
 Coordination	Obligatoire avec un médecin (protocole d'organisation)
 Accès patient	Pas d'accès direct : consultation uniquement sur orientation médicale
 Prescription	Pas de primo-prescription, renouvellement uniquement dans une liste fixée
 Actes autorisés identifiés	Évaluation, conclusion clinique, suivi de pathologies chroniques
 Formation	Master IPA (120 ECTS) et inscription au répertoire ADELI

L'IPA exerce en autonomie encadrée, dans le respect de son champ de compétence et de sa formation.

Il engage sa responsabilité propre sur chaque décision clinique. En cas d'erreur, la responsabilité ne peut être transférée au médecin



Domaine		Depuis avril 2025
 Exercice	En structure coordonnée (hôpital, MSP, centre de santé...)	
 Coordination	Toujours obligatoire avec un médecin, avec obligation de concertation mais plus de protocole d'organisation	
 Accès patient	En structure coordonnée, accès direct autorisé	
 Prescription	Primo-prescription autorisée selon listes (annexes VI & VII)	
 Actes	Élargis selon mention, y compris prescription d'arrêts de travail <3 jours, bons de transports, bilans de soins infirmiers, lecteur de glycémie	
 Formation	Inchangée : Master IPA (120 ECTS) et inscription au répertoire ADELI	

L'Académie nationale de médecine a été consultée par le ministère de la Santé avant la publication de l'arrêté du 25 avril 2025, afin de garantir la sécurité et la cohérence des prescriptions autorisées`



Exercer en pratique avancée : un cadre précis et responsable,

Dans certaines situations cliniques, l'IPA peut prescrire en première intention, sans diagnostic médical préalable, dès lors qu'il exerce dans un cadre coordonné

- **traitements hypoglycémiants de première ligne, conformément aux recommandations en vigueur, chez un patient diabétique de type 2**

Pour le suivi d'un patient diabétique avec diagnostic médical établi

- **Tous les antidiabétiques oraux et injectables y compris insulines d'action intermédiaire et lente**

mais aussi anti HTA (HTA grade 1 sans retentissement ou grade 2 et 3 jusqu'à 3 classes associées, hypolipémiant

**Le renouvellement de ces prescriptions requiert une concertation médicale
systématique**



2023 création du groupe de travail
Pratique Avancée et Coopération interprofessionnelle
en diabétologie : PAC





Objectifs du groupe de travail Pratique Avancée et Coopération interprofessionnelle en diabétologie : PAC

- Faire connaître le métier et les missions de l'IPA
- Faire connaître, faciliter et développer la pratique en coopération interprofessionnelle en diabétologie
- Favoriser le rayonnement professionnel et scientifique du métier d'IPA en diabétologie et des paramédicaux travaillant sous protocole de coopération en diabétologie
- Soutien à la formation des IDE vers le métier d'IPA
- Promouvoir la formation continue des IPA
- Encourager la recherche IPA

SYMPOSIUM IPA jeudi du congrès de printemps

2024

IPA - De la naissance du projet à la mise en place de nouvelles coopérations : un défi à relever

Symposiums

Modérateur.rices : Eric GUILLAUME (Toulouse), Sandrine LABLANCHE (Grenoble)

- Accompagner les projets de coopérations et la pratique avancée

Mireille MALAFA-PISSARO (Etampes)

- Les champs d'application de la coopération et de la pratique avancée

Virginie LAFAILLE (Paris), Jeanne ORABONA (Paris), Alina RADU (Paris)

- La pratique avancée itinérante

Ariane SACCHETTI (Briançon)

PARAMÉDICAL

142-143

12:15 - 13:15

2025

SYMPOSIUM IPA - DU PROTOCOLE DE COOPÉRATION À LA PRATIQUE AVANCÉE : MODÈLES DE LA TÉLÉSURVEILLANCE

Modérateur.rice : Claire CALVEZ (Paris), Atefeh NIKEPEYMA (Paris), Marie Bouly (Paris)

Cadre réglementaire et enjeux

Laurent SALSAC (Tours)

Remise Bourse IPA SFD PARAMEDICAL / AGIR A

DOM 2025 : Hypobox

Agnès LOHUES (Limoges)

Regards croisés IPA et protocole de coopération : focus sur la télésurveillance

Céline POLLIN (Lyon), Keren GIROD (Lyon)

Table ronde : perspectives organisationnelles de la télésurveillance

Claire CALVEZ (Paris),

Anais SADOINE (Paris)

Céline POLLIN (Lyon)

Laurent SALSAC (Tours)



Groupe PAC

Webinaire trimestriel

Société francophone du diabète Paramédical
Pratique Avancée et Coopération

1ER ZOOM PAC

WEBINAIRE INTERACTIF

“ Rencontres, besoins et perspectives ”



3 avril 2024
🕒 18:00

Société francophone du diabète Paramédical
Pratique Avancée et Coopération

2ND ZOOM PAC

WEBINAIRE INTERACTIF

“ Reconnaissances et finances ”



Mercredi 12 juin 2024
🕒 19:00

Société francophone du diabète Paramédical
Pratique Avancée et Coopération

3ÈME ZOOM PAC

REUNION INTERACTIVE

“ Exercice coordonné : freins et leviers ”



Mardi 03 décembre 2024
🕒 De 19:00 à 20h00

Rejoignez-nous :

Société
francophone
du
diabète



Pratique Avancée
et Coopération

Société
francophone
du
diabète
Paramédical

4ÈME ZOOM PAC

WEBINAIRE INTERACTIF

“

**Rentrée du
groupe PAC En
avant 2026**

”



JEUDI 22
JANVIER
2026



12H30



Collaboration: CODEHG

Collège de diabétologues endocrinologues des hopitaux généraux



2023



CODEHG, Paris le 15/12/23

IPA et plaie de pied diabétique: soins et prévention secondaire

Société
francophone
du
diabète
Paramédical

Aurélie MICHEL Nîmes et Marie BOULY,
Corbeilles IPA

Agnès DESSERPRIX, Le Creusot, IDE,
présidente de la SFD Paramédical

Société
francophone
du
diabète
Paramédical

2024

Champs de prescription des IPA dans un service de diabétologie

Agnès DESSERPRIX
LE CREUSOT 71

Groupe SOS
HÔPITAL DU
CREUSOT

Société
francophone
du
diabète
Paramédical

Gladys GUBRANSKI
PARIS 75

Hôpital Bichat
Claude-Bernard
AP-HP



2025

Les actions de la SFD paramédicale

Collaboration: COFPA

Congrès Francophone de la Pratique Avancée

2024

2025



A screenshot of the COFPA website banner. The top navigation bar is purple with the COFPA logo and links for 'Accueil', 'Programme', 'Partenaires', and 'Infos Pratiques'. A 'M'inscrire' button is on the right. The main banner has a light purple background with a molecular structure pattern on the left and a photo of the 'MAISON DE LA CHIMIE' building on the right. The text 'Congrès Francophone de la Pratique Avancée' is prominent, followed by 'Un congrès créé sous l'égide de la revue de la Pratique Avancée' and 'Vendredi 1er Mars 2024 - Paris, Maison de la Chimie'. A 'M'inscrire' button is also present on the left. On the right, over the building photo, is the COFPA logo and the text 'VENREDI 1er MARS 2024'.

Proposer des bourses spécifiques IPA

Jusqu'au 15 janvier 2026

dossier téléchargeable sur le site

au profit d'une recherche paramédicale

A graphic for the IPA Bourses 2025 competition. It features a stack of red and grey banners with white and black text. At the top left, logos for "Société francophone du diabète Paramédical" and "AGIR à dom." are visible. A circular badge on the right says "BOURSES" above a lightbulb icon. The main text reads "VOUS ÊTES IPA", "DEPOSEZ VOTRE DOSSIER DE BOURSE", and "DU 15 DECEMBRE AU 15 JANVIER 2025". A large "8000 €" is shown next to a Euro symbol. A list of eligible projects is pinned to the bottom, and the contact email is at the very bottom.

Société francophone du diabète Paramédical AGIR à dom.

BOURSES

VOUS ÊTES IPA

DEPOSEZ VOTRE DOSSIER DE BOURSE

DU 15 DECEMBRE AU 15 JANVIER 2025

8000 €

- un projet d'étude
- un projet d'innovation
- un développement d'outil d'éducation
- un ajustement de l'offre de soin
- une facilitation à l'activité physique

une seule adresse:
bourses.sfdparamedical@sfdiabete.org

DEPOSER UNE BOURSE SFD PARAMEDICAL

Société
francophone
du
diabète
Paramédical

C'est être **soutenus** par la SFD Paramédical et ses partenaires dans la réalisation d'un projet au profit de vos pratiques professionnelles

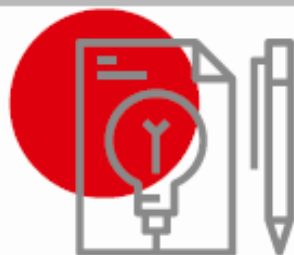
ENVISAGEZ UN PROJET

Une recherche paramédicale
Une amélioration de la prise en charge
Une innovation dans les techniques de soins
Une pratique d'éducation thérapeutique différenciée
Une motivation à l'activité physique
Une coordination des pratiques de soins



CONSTRUISEZ VOTRE DOSSIER

Définissez vos objectifs,
Elaborez votre plan d'actions
Rédigez un dossier de bourse selon le modèle
disponible sur le site de soumission



SOUMETTEZ

La soumission doit :
être anonymisée
respecter les éléments constitutifs du dossier
disponible sur le site www.sfdiabete.org
être envoyée par mail à
bourses.sfdparamedical@sfdiabete.org
avant le 15 janvier



VOUS ETES PROMUS ET ACCOMPAGNÉS

vous recevez une bourse, (dotation financière de 5000 à 7000€ pour une équipe adhérente à la SFD paramédical) pour mettre en œuvre votre projet dans l'année.
Les bourses ne sont pas versées à titre individuel mais à un organisme habilité (association...)

VALORISEZ

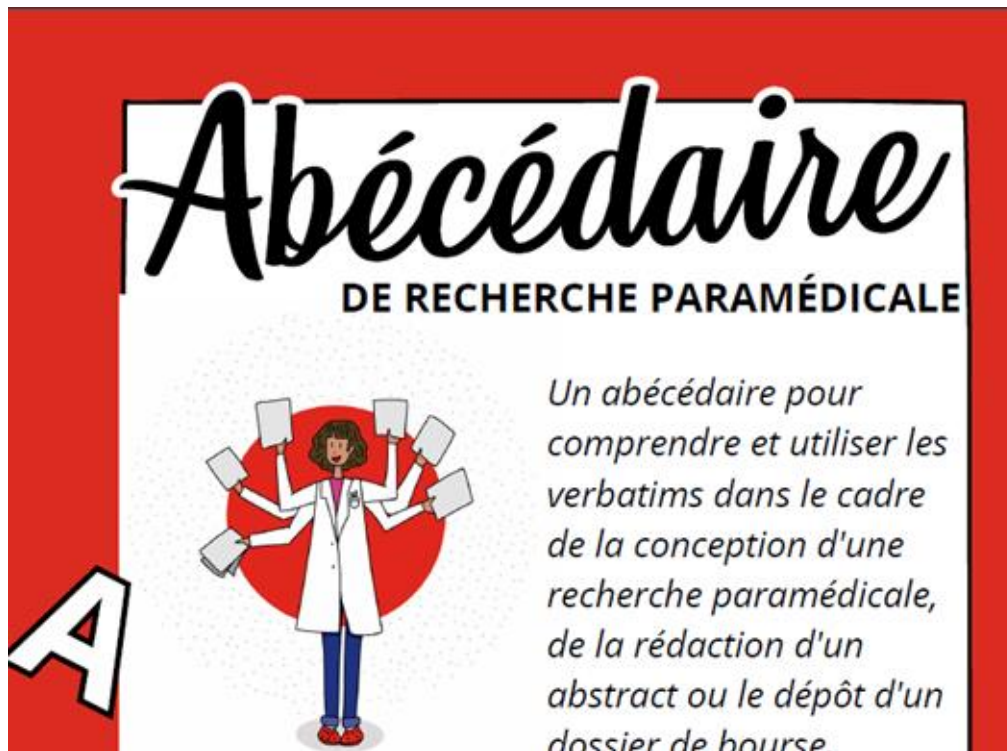
votre projet avec
une présentation succincte lors de la nomination
puis avec
une COMMUNICATION ORALE lors du congrès de printemps
un an après la remise de la bourse (5000 à 7000€)
et une COMMUNICATION AFFICHEE



BOURSES.SFDPARAMEDICAL@SFDIABETE.ORG

Accompagner la recherche paramédicale

bientôt consultable et
téléchargeable sur le site
www.sfdiabeto.org



Proposer des formations

Premier pas en tabacologie spécifiques



10 Places

Société
francophone
du
diabète
Paramédical



DEVENEZ
**RÉFÉRENT TABAC EN
SERVICE DE DIABETO**

FORMATION PARAMÉDICALE
AU SEVRAGE TABAGIQUE

Le 11 JUIN 2026

inscription : demande par mail, avec motivation , numéro de membre
SFD PARAMED, unité de soins
sfdparamedical@gmail.com



Des rendez-vous pragmatiques



coordonner la rédaction d'un numéro spécial IPA en diabétologie

faire un état des lieux de la diversité des
pratiques avancées en diabétologie

de l'éthique à la mise en oeuvre pratico-
pratique en unité spécialisée comme en
soins de proximité





Autres besoins identifiés à porter par le groupe ?

Recruter un Comité de relecture/ vote

NOM :

Prénom :

Items évalués	
Pertinence du projet (axe collaboratif, amélioration des soins ...) 4 points	
Argumentaire de l'axe de recherche 4 points	
Structuration de la recherche 4 points	
Calendrier prévisionnel et réalisation 4 points	
Pertinence du budget et destination des fonds 4 points	
Total	

Commentaires généraux :



Renouveler le comité de pilotage

pour organiser et piloter les symposiums
et envisager une journée paramédicale



Feuille de route 2025-2026

Edition de fiches métier à destination des patients (et des professionnels)

Infirmier·e en Pratique Avancée (IPA)



- Suivi régulier avec le médecin
 - Adaptation de certains traitements
 - Coordination et éducation à la santé
- Un accompagnement expert et de proximité.

Infirmier·e de Parcours



- Coordonne les soins tout au long du parcours
- Facilite les échanges entre les professionnels
- Oriente vers les bons interlocuteurs

Un repère tout au long de votre parcours de santé

Infirmier·ère d'Éducation



- Compréhension de la maladie et des traitements
- Apprentissage des gestes de soin
- Information et conseils personnalisés

Un soutien pour devenir acteur de sa santé

Protocoles de coopération

Actualisation du protocole de coopération TLS

“ Suivi de patients diabétiques traités par insuline munis d'un carnet glycémique électronique et surveillés par télémedecine avec prescriptions et soins par l'infirmier en lieu et place du medecin”



Dépôt national

The image shows a form for the national deposit of a protocol. At the top right, there is a logo for 'ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS' with social media icons and the website 'www.ap-hop-paris.fr'. The form contains three main sections:

- Intitulé du protocole :** *Adaptation des ratios insuline prandiale/glucides par le diététicien, chez les patients atteints de diabète de type 1 traités par des schémas complexes d'insuline*
- Coordonnées équipe promotrice (nom, service, DMU, site GHU):** UF de Diabétologie, Service de Nutrition et diabétologie du Pr. CZERNICHOW, Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris
- Fiche projet coopération interprofessionnelle validée le :** 16/11/2022

Below these sections, it states: **Envoi protocole de coopération à la task-force du Copil le :** 25/10/2022

At the bottom, it says: 'Merci d'adresser votre protocole à la Task-force PCL : aphe-coordination.pcl@aphe.fr'

2026, où en est on ?

- Cartographie
- 8 ans de la pratique avancée Pathologie Chronique Stabilisée , place de l'IPA en diabétologie ...
- référencement ? annuaire ?



Merci



Société
francophone
du
diabète
Paramédical